

# SOMMAIRE

## FONDS MAJESTIC ÉVOLUTION

Le Fonds propose une stratégie global macro opportuniste visant à maximiser le rendement total via une gestion active de titres boursiers et de produits dérivés. La stratégie d'investissement diffère de la majorité des fonds mutuels ou fonds de couverture. Le Fonds a pour objectif de capturer les baisses et les hausses de marché sur les contrats à terme réglementés de crypto-monnaies en utilisant une combinaison de plusieurs modèles quantitatifs. Cette approche de marché pourrait générer une volatilité plus élevée que celle habituellement liée aux fonds mutuels ou fonds de couverture et pourrait moins bien performer que d'autres fonds dans un environnement similaire. Le gestionnaire utilise divers outils de gestion des risques de manière à protéger le capital en période de turbulence. La performance du Fonds est entièrement indépendante des indices repères et propose une faible corrélation à long terme avec les indices boursiers et indices obligataires.

<b>Structure</b>	Fonds en Fiducie
<b>Unités</b>	Placements privés, investisseurs accrédités seulement
<b>Gestionnaire de Fonds</b>	Majestic Gestion d'Actifs
<b>Conseiller en valeurs</b>	Majestic Gestion d'Actifs

<b>Administrateur</b>	SGGG Fund Services
<b>Registraire</b>	SGGG Fund Services
<b>Dépositaires et courtiers principaux</b>	VMBL, Interactive Brokers Canada Inc., R.J. O'Brien & Associates Canada Inc.
<b>Documents légaux</b>	Fasken Martineau
<b>Fiduciaire</b>	Fiducie TSX (Groupe TMX)
<b>Vérificateur</b>	KPMG

<b>Éligibilité REER/CELI</b>	Non
<b>Période d'incessibilité</b>	Non, aucune
<b>Rachat anticipé</b>	2% (applicable seulement pour les 180 premiers jours suivant l'achat)
<b>Seuil prédéterminé (<i>High Water Mark</i>)</b>	Oui
<b>Séries</b>	A, B, C, F1, F2, F3, I
<b>Commission de suivi</b>	Séries A : 1%, Séries B : 0.50%
<b>Partage de performance</b>	25% de la performance sur les Séries A, B et C

	<b>Code FundServ</b>	<b>Frais de gestion</b>	<b>Frais de performance</b>
<b>Séries A</b>	MAJ200	2.00%	20%
<b>Séries B</b>	MAJ210	1.00%	25%
<b>Séries C</b>	MAJ220	0%	30%
<b>Séries F1*</b>	MAJ201	1.00%	20%
<b>Séries F2*</b>	MAJ205	0.50%	25%
<b>Séries F3*</b>	MAJ206	0%	30%
<b>Séries I</b>	MAJ202	À déterminer	À déterminer

\* Séries dédiées aux courtiers ayant un mandat en gestion discrétionnaire.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant le Fonds Majestic Évolution (Majestic Evolution Fund), veuillez vous référer à la notice d'offre du fonds.

*Les parts décrites dans la notice d'offre du Fonds Majestic Évolution (Majestic Evolution Fund) sont offertes dans le cadre d'un placement privé aux termes de dispenses des exigences d'établissement et de dépôt d'un prospectus auprès des autorités en valeurs mobilières. Les parts décrites dans la notice d'offre du Fonds ne sont offertes que là où l'autorité compétente a accordé son visa et qu'aux personnes auxquelles elles peuvent être légalement offertes. La notice d'offre du Fonds ne constitue pas un prospectus ni une publicité visant un placement public de ces parts et ne devrait en aucun cas être interprétée comme tel. **Aucune autorité en valeurs mobilières du Canada ne s'est prononcée sur la qualité des parts offertes ni n'a examiné la notice d'offre du Fonds. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.***